



# LES ECHOS



## EDITO

La maison de l'enfance ne viendra pas à la Sathonette, ainsi en a décidé le Conseil Départemental. Changement de majorité oblige ?

Pourtant, fin juin lors d'une visite, la Vice-Présidente chargée des Affaires Sociales au département avait trouvé l'endroit admirable, mais cependant, l'utilisation du château de la Sathonette non fonctionnelle pour accueillir les 30 personnes du service administratif.

Le projet prévoyait aussi une extension pour créer l'espace d'habitation des enfants, tout cela au cœur du parc.

La solution proposée par le Conseil Départemental est de délaissier le château et de construire du neuf au nord du parc près du lavoir.

Cette proposition est, pour le Conseil Départemental, la seule possibilité pour que la Maison de l'Enfance reste sur Saint Maurice.

Elle est pour nous inacceptable, elle laisse le château inutilisé, et prive nos enfants du Centre Aéré d'un espace de jeux indispensable.

De plus, soyons sérieux, le projet élaboré avant les élections de mars, a été étudié, validé, par les services de la Protection de l'Enfance du Conseil Général, de l'association P.E.P de l'Ain gestionnaire des Maisons de l'Enfance, et comme par magie (politique !!!) aujourd'hui il serait subitement inadapté ? Quel mépris pour le travail accompli par tous ces professionnels et pour les engagements pris.

Ce projet devrait être aujourd'hui en cours de réalisation, son report coûte beaucoup d'argent, et surtout prolonge l'hébergement de dizaines d'enfants dans des locaux inadaptés. Mais est-ce bien là la préoccupation de la nouvelle majorité du Conseil Départemental ?

Malheureusement, lorsque la politique politicienne fait irruption dans un tel dossier, les premières victimes sont les enfants. Triste constat.

**Pierre GOUBET,**  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



## ZOOM SUR EN PAGE 2



Le Twirling Bâton

## VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Retour sur le conseil municipal du 24 septembre 2015
- Solidarité
- Enfance - Jeunesse
- Sécurité
- Cadre de vie
- Sports Associations Culture

## VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 7

- ARTÉMIS
- Le Sou des écoles
- Le Club Amitié Loisirs
- Saint-Maurice Tennis
- Le Cyclo Tourisme de la Dombes
- Le Club de Savate Boxe Française
- Les Jeunes Sapeurs Pompiers

## VIE PRATIQUE PAGE 8

- Agenda
- Etat Civil
- Permanences des élus
- Horaires de la déchèterie
- Collecte des ordures ménagères et du tri
- Inscription sur la liste électorale

## LE TWIRLING BÂTON, NOUVEAU BUREAU, NOUVEAU SOUFFLE

Créé en 2002 sur la commune de Saint-Maurice de Beynost, l'association du Twirling Bâton a très récemment renouvelé son bureau.

Cette nouvelle équipe est essentiellement composée de jeunes athlètes, tous passionnés et motivés pour l'organisation de projets qui rythmeront l'année.

Rencontre lors d'un entraînement avec **Lydie PONTON**, nouvelle Présidente du Club de Twirling Bâton.

## Parlez-nous de cette rentrée du Twirling Bâton

**Lydie PONTON** : «Notre bureau a été renouvelé lors de son assemblée générale annuelle du 26 septembre dernier. Il est composé d'une équipe de jeunes compétiteurs qui ont cheminé au sein du Club et qui l'ont fait vivre depuis plusieurs années.



De gauche à droite :  
Lydie PONTON (Présidente) - Elsa PEREIRA (Vice-Présidente) - Mélanie LUSSO (Trésorière) - Yohann DEMIVILLE (Vice-Trésorier) - Claire BONNET (Secrétaire) - Sharon POYOL (Vice-Secrétaire), Patricia POYOL Cooptée "Membre du bureau"

Je pratique moi-même le twirling bâton depuis 23 ans, et depuis plus de 10 ans à Saint-Maurice de Beynost.

Nous sommes tous motivés pour continuer à dynamiser le club, en allant le plus loin possible, mais aussi et surtout en prenant du plaisir dans la pratique de notre passion.

Les 2 groupes ont repris cette année leurs entraînements hebdomadaires à la salle des fêtes : le groupe loisirs pour les plus jeunes composé de 10 adhérents et le groupe compétitions pour les adultes composé de 15 adhérents.»



Entraînement

## Quels sont les projets du Club pour cette saison ?

**Lydie PONTON** : «Nous avons plusieurs projets sportifs bien sûr, mais aussi des projets d'événements que nous organiserons pour permettre la rencontre et le partage convivial de notre sport.

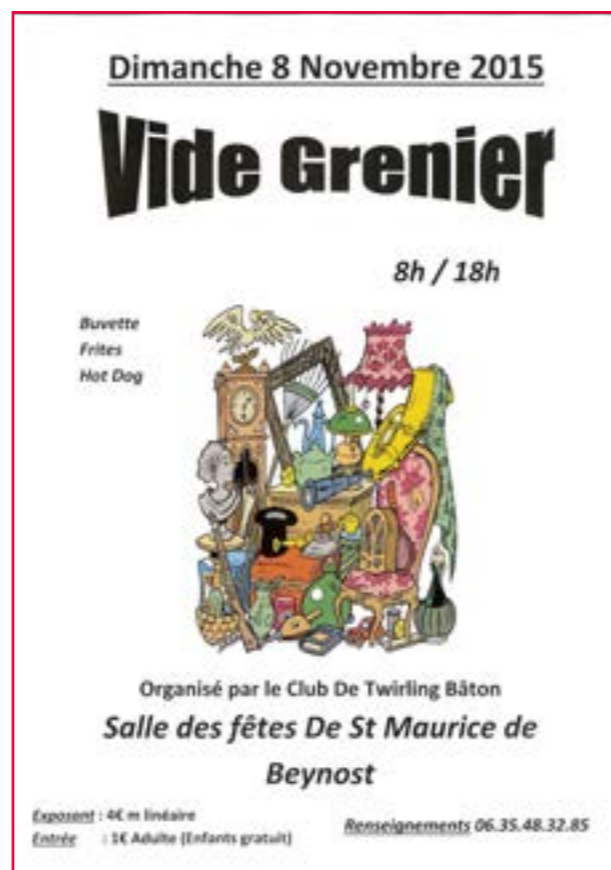
Du côté des compétitions, la saison démarrera le 6 février 2016 par une 1<sup>ère</sup> rencontre départementale à Gex. Suivra la compétition régionale les 12 et 13 mars.

La fédération régionale a cette année demandé au club de Saint-Maurice de Beynost d'être porteur de l'organisation d'un quart de finale fin avril 2016. Que nous soyons ou pas encore dans la compétition à ce moment-là, nous nous sommes engagés dans ce projet et nous y travaillons déjà. Le lieu reste encore à définir.

Notre association se veut être aussi un lieu de rayonnement et de partage de notre activité. Nous organiserons cette année plusieurs temps festifs : la soirée Halloween, un vide grenier - pour sa 1<sup>ère</sup> édition le dimanche 8 novembre, une soirée repas dansant ouverte à tous en mars 2016 et le gala de fin d'année en juin pour présenter nos spectacles de l'année. Nous participerons également au projet commun du Téléthon en décembre de cette année.

Soyez tous les bienvenus lors de ces différentes manifestations pour venir nous rencontrer.

Nous vous attendons particulièrement nombreux lors du **Vide Grenier le dimanche 8 novembre à partir de 8h** à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost.»



## RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

Le compte-rendu du 29 juin 2015 est adopté à 21 voix pour et 4 abstentions.

**M. le Maire** rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

## ↳ Présentation de la participation citoyenne

Le **Colonel François-Xavier MARTIN**, commandant le groupement de l'Ain a présenté cette démarche partenariale et solidaire. La délibération n'est pas soumise au vote.

## ↳ Présentation du rapport d'activité 2014 de la CCMP

**M. le Maire** a invité Monsieur le Président de la CCMP **Pascal PROTIERE** à présenter le rapport annuel d'activité 2014 de la CCMP.

Une présentation détaillée des grands chiffres par compétence est faite.

Le rapport d'activité 2014 complet de la CCMP est disponible sur <http://www.cc-miribel.fr/publications>

La délibération n'est pas soumise au vote.

## ↳ Solidarité : Approbation et signature du contrat de veille

La Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP), a fait le choix de mettre en place un contrat de veille active, prévu dans la loi Lamy du 21 février 2014.

Le diagnostic mené, en lien avec le cabinet d'études Sémaphores à partir de mars 2015, a permis de travailler les priorités et les objectifs opérationnels de ce contrat.

Le contrat de veille active est signé pour une période de 5 ans.

Le contrat de veille active a été validé par le comité de pilotage de la CCMP du 18 juin 2015 et sa signature par l'ensemble des partenaires s'est déroulée le 25 septembre 2015.

La délibération est votée à l'unanimité.

## ↳ Cadre de vie

## •Présentation du rapport d'activité du SIENEL

**M. le Maire** doit communiquer le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable.

Cette présentation est faite par **M. TURGIS**, représentant de la commune au SIENEL.

La délibération n'est pas soumise au vote.

## •Garantie financière de la commune à la SEMCODA : construction rue Victor Hugo de 12 logements collectifs PSLA Prêt Banque Postale Crédit Entreprises. Montant 1 240 200€.

Pour les besoins de financement de l'opération de construction de 12 logements collectifs situés « Rue Victor Hugo » à Saint-Maurice-de-Beynost (01).

Le conseil municipal décide d'apporter son cautionnement.

La délibération est votée à la majorité, 20 voix pour et 4 abstentions.

## SOLIDARITE - L'ACTION DE LA PREVENTION SPECIALISEE : DES TEMPS DE PERMANENCES ET DES ANIMATIONS

Les permanences des mercredis de l'éducateur de prévention spécialisée avaient lieu jusqu'à présent entre 14h et 16h au local de la salle des fêtes. Depuis octobre, c'est au centre socio-culturel ARTEMIS que **Nicolas DELEURENCE** accueille le mercredi après-midi aux mêmes heures.

La volonté de changer de lieu pour cette permanence est de rendre l'action plus accessible et visible aux plus jeunes (12-16 ans) et aux familles qui fréquentent ou passent par le centre socio-culturel.

Pour rappel, deux autres permanences ont lieu dans la semaine : les mardis et les vendredis de 10h à 12h au 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes.

Du côté des animations...

A l'initiative et la demande de jeunes, un instant musical vous est proposé les lundis de 16h30 à 18h30, à la salle polyvalente du quartier du Trêve, par les éducateurs de Miribel et de Saint-Maurice de Beynost. Au programme : initiation guitare, basse, chant, clavier, compositions, créations. Peu importe votre niveau, vous êtes tous les bienvenus.

## •Garantie financière de la commune à la SEMCODA : construction rue Victor Hugo de 12 logements PLUS. Prêt Caisse des Dépôts et Consignations. Montant 1 022 000€.

Pour les besoins de financement de l'opération de construction de 12 logements collectifs situés « Rue Victor Hugo » à Saint-Maurice-de-Beynost (01),

Le conseil municipal décide d'apporter son cautionnement.

La délibération est votée à la majorité, 20 voix pour et 4 abstentions.

## ↳ Finances

## •Résiliation marché de nettoyage et entretien des bâtiments communaux

L'entreprise étant dans l'incapacité de répondre aux attentes de la commune et les parties de s'entendre sur la qualité du nettoyage, celles-ci ont décidé d'un commun accord qu'il était nécessaire de mettre un terme au contrat.

Un avenant pour rupture anticipée a été conclu. Il convient de le retirer. Le conseil municipal décide d'une résiliation du marché.

La délibération est votée à l'unanimité.

## • Protocole transactionnel marché de nettoyage et entretien des bâtiments communaux

Dans le contexte exposé ci-dessus, le conseil municipal décide de réaliser un protocole transactionnel d'accord entre les parties pour mettre un terme définitif au litige et procéder au règlement du marché.

La délibération est votée à l'unanimité.

## ↳ Questions des conseillers et informations diverses

Le projet de fusion des communautés de communes 3CM et CCMP est abordé.

**M. GOUBET** précise qu'une étude est commandée sur les intérêts de ce rapprochement souhaité par le **Préfet**.

Prochain conseil municipal :  
Jeudi 19 novembre 2015  
à 20h30 en Mairie

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune, onglet : Vie municipale / Le conseil municipal / comptes-rendus. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en Mairie.

## ENFANCE-JEUNESSE

## LA COMMISSION RESTAURATION AU PLUS PROCHE DES MENUS

Avant chaque période de vacances, la commission restauration se réunit pour définir le contenu des repas qui seront servis à l'ensemble des enfants qui fréquentent les structures communales : EAJE, maternelle, élémentaire et accueil de loisirs.



Le travail de la commission consiste à valider les menus proposés par la nutritionniste de la société de restauration ELIOR, **Ludivine THOMAS**. Des échanges permettent d'apporter, dans le respect du cahier des charges, quelques modifications des menus en fonction de l'âge et des préférences des enfants.

Une fois le travail réalisé, un compte rendu est établi par les services municipaux, et validé par l'Adjoint en charge du dossier. Dans la période suivante, **M. Patrick NID**, responsable de la société veillera à la parfaite réalisation et livraison des plats aux différentes structures, dans le respect scrupuleux des normes nutritives et sanitaires.

Le nombre moyen quotidien de convives est assez stable sur les différents sites : 35 à l'EAJE, près de 90 à l'école maternelle et plus de 160 à l'école élémentaire.

SEMAINE DU GOUT ET SEMAINE BLEUE  
FÊTE DE LA SOUPE VENDREDI 9 OCTOBRE

A l'occasion de la semaine du goût, les enfants du RAM accompagnés de leurs assistantes maternelles et du groupe de grands « Les Foulbazars » de l'EAJE ont participé à un atelier de confection de sablés mais aussi de soupe et à un temps contes à ARTEMIS.



Atelier «sablés» à l'EAJE

Ce fut l'occasion de découvrir, de goûter des épices et de se rencontrer avec les bénévoles d'ARTEMIS et du Club Amitié Loisirs.

Tous ont pu déguster cette soupe place Charles de Gaulle en fin de journée.

## LES NOUVEAUX HORAIRES DU RELAIS ASSISTANT MATERNEL (RAM)

Depuis septembre, le RAM propose 3 temps collectifs aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle le lundi matin, mardi matin ou après midi et le vendredi matin au Village Petite enfance Françoise Dolto.

Ces moments sont l'occasion de découvrir de nouvelles activités et de se familiariser à la collectivité.

## DES NOUVELLES DU SERVICE TMP-ALSH-TAP

Pour se préparer à l'arrivée des vacances d'Automne, les enfants de l'accueil de loisirs ont passé un après-midi festif le 14 octobre, au programme : déguisements, animations variées sur le thème des dessins animés, goûter partagé avec pop corn, bonbons, boissons.



Durant le temps méridien, les enfants profitent d'activités extérieures. Des temps calmes sont proposés pour les plus petits. Du 12 au 16 octobre, les élections du conseil de cantine ont eu lieu à la Sathonette. Douze enfants âgés de 8 à 11 ans ont été élus.

Pour les TAP la première période est finalisée. Le jeudi 15 octobre, à l'école élémentaire un temps d'exposition a permis aux parents de visualiser les productions des enfants. A la maternelle, les enfants ont pu apporter à la maison les réalisations de cette période.

LANCEMENT DE 1<sup>ERS</sup> PAGES A ARTEMIS  
UN LIVRE OFFERT AUX BEBES LE SAMEDI 10 OCTOBRE

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour donner un livre à un enfant, depuis 6 ans, le Ministère de la Culture relayé par le Conseil Départemental a mis en place ce projet.

Dans l'Ain, c'est la Direction de la Lecture Publique et le réseau des Bibliothèques municipales qui organisent 1<sup>ères</sup> pages.

Organisé par les équipes d'ARTEMIS et de CESAM (centre social de Miribel) en relation étroite avec les professionnels du Village Petite Enfance Françoise Dolto (RAM et EAJE), ce samedi festif a mobilisé un grand nombre de bénévoles pour accueillir de nombreuses familles de la Côtière. Des jeux d'animation autour du livre, un spectacle et un « jardin gourmand » ont été proposés aux tout petits et aux plus grands...

Pour les familles qui ne l'ont pas encore fait, le livre est à retirer à la bibliothèque (aux horaires d'ouverture) jusqu'au 20 décembre.



## SECURITE - RAPPEL REGLEMENT DES PLANTATIONS ET HAIES

## Hauteur et distance des plantations et des haies

L'article 671 du Code Civil prescrit que les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

En cas de non respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de l'article 673 du Code civil.

A défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain. S'il s'agit de la commune qui se plaint, elle peut adresser au propriétaire du terrain une mise en demeure de procéder à l'élagage.

Cette règle n'est pas restreinte par un règlement particulier pris dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

CADRE DE VIE  
REPLACEMENT DES ACACIAS PONT MAURICE CUSIN

Au regard de l'expertise arboricole de novembre 2013 menée par un cabinet spécialisé, les 48 acacias le long du pont Maurice Cusin sont dans un état sanitaire dégradé. En effet, ces arbres présentent des signes de faiblesse structurels et des affaiblissements physiologiques : « il s'agit de symptômes le plus souvent chancreux induisant une dégradation des qualités mécaniques des bois ainsi que l'affaiblissement physiologique des arbres, qui présentent pour les plus affaiblis des marques de dépérissement de branches » exposant ainsi un risque pour la sécurité publique.

Par ailleurs, le rapport indique qu'au-delà des 25 arbres préconisés à l'abattage, l'expertise est « sans certitude sur la réelle durée de survie des autres acacias ».

La commune souhaite donc les remplacer par une nouvelle variété d'arbres.

Le choix s'est porté sur le **Fraxinus Ornus Louisa Lady**, arbre de région méditerranéenne. Choisi dans une pépinière à Arnas, cette variété a été présélectionnée au préalable par **M. PICCIOLI** (réfèrent du service espaces verts de la commune).

Elle tiendra compte de la spécificité du terrain (forte emprise au vent, pente, problématique de circulation routière, système racinaire pivotant, absence de parasite et maladie, résistance à une amplitude de température de -20° à +40°, bonne résistance en milieu urbain, floraison blanche en panicules très spectaculaires en avril et mai). A terme, les arbres atteindront 7 à 10m de hauteur et de 3 à 5m de largeur.



**A noter :** Le remplacement des acacias, par une entreprise spécialisée, est prévu dans le courant du mois de novembre (période de plantation idéale pour les nouveaux arbres). La municipalité tient à s'excuser par avance des dérangements occasionnés.

## Haies et branches débordantes sur la voie publique

Il a été constaté à divers points de la commune des haies débordantes sur la voie publique.

Le Maire dans ses pouvoirs généraux, est chargé de la police municipale et de la police rurale (article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

A ce titre, la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (article L2212-2 du CGCT), notamment de la commodité du passage sur les quais, rues, places et voies publiques.

Il est demandé à tous les administrés de la commune de veiller au respect de ces dispositions afin de ne pas s'exposer à une amende de 5<sup>ème</sup> classe (article R116-2 du Code de la Voirie Routière).

SPORTS ASSOCIATIONS CULTURE  
TELETHON 2015

Les communes de Saint-Maurice de Beynost et Miribel ont décidé d'unir leurs efforts et de mutualiser leurs actions en faveur de la recherche menée par l'AFM.

Des à présent, petits et grands, réservez la date du **samedi 5 décembre** pour participer à :

- De nombreuses animations sportives au Forum des Sports de Saint-Maurice de Beynost, à partir de 9h,
- Au repas festif et musical à l'Allégo à Miribel à partir de 19h30.

Attention, comme l'an passé, le marché du samedi matin sera transféré au Forum des Sports le samedi 5 décembre.

**Appel aux bénévoles :** toutes les personnes qui désirent donner un coup de mains sont les bienvenues.

Il est bien entendu que les manifestations organisées avant, après et éventuellement en même temps que le samedi ne sont pas remises en cause, bien au contraire, que ce soient sur Miribel ou sur Saint-Maurice de Beynost.

Plus d'informations sur l'ensemble des animations du Téléthon à partir de mi-novembre en Mairie et dans les Echos de début décembre.

## ARTEMIS

## ANIMATEURS BÉNÉVOLES : TOUT UN MÉTIER POUR LE PLAISIR !

Chaque semaine, ils sont fidèles au rendez-vous. « C'est partager une passion, cela oblige à avancer, à ne pas se laisser manger par le quotidien » dit **Marianne** la dernière arrivée dans la maison ARTEMIS. Cette créatrice multi-supports anime les Arts Créatifs. Elle partage l'atelier avec **Chantal** qui maîtrise la chaleur et les couleurs de la soie : « On crée selon son inspiration, j'apprécie aussi les actions collectives au sein d'ARTEMIS ».

Nos autres artistes maison, **Didier** et **Anne**, animateurs des troupes de théâtre adultes sont toujours partants (participation au Forum, aux portes ouvertes...). Ils sont les rires d'ARTEMIS. « Se faire plaisir, donner du temps, partager l'aventure d'une troupe ».

Ateliers créatifs : Lundi 19h30 à 21h  
Peinture sur soie : Lundi 14h à 17h  
Théâtre adultes : Lundi ou Jeudi 20h à 22h

**Marc** et **Robert** randonnent une fois par mois. « Une pensée pour **René** qui a créé les randos mauriciennes » dit **Robert**. « Dans le bénévolat, on est toujours le successeur de quelqu'un et notre idée est de trouver un nouveau relayeur ». **Marie** est la programmatrice de la saison Café théâtre. Elle écume les scènes lyonnaises pour trouver « Le Spectacle » qui séduira les mauriciens.



Chantal et Robert Marie et Marc Marianne - Didier - Anne

## SPECTACLE DE SABLE : LA NOUVELLE VIE DE SALOMÉ

**Samedi 14 novembre à 20h**, toutes les techniques modernes (lumières, caméras, projection sur grand écran...) seront au service du rêve et de la créativité. **David Myriam** vous emmène dans son univers fait de sable et de solidarité. Venez découvrir la vie de Salomé, son parcours, ses rêves et espoirs. Dans un monde à reconstruire, échangeons sur le mieux vivre-ensemble pour la semaine internationale de la solidarité.

Inscrivez-vous à ARTEMIS et réservez vos places pour ce spectacle «extraordinaire».

Ce spectacle s'adresse aux familles et aux jeunes de plus de 11 ans.

Jeunes (-18 ans) : 1€ - Adultes : 5€  
Familles : 7€.  
Venez vivre  
l'enchantement ensablé !



## SOIRÉE CABARET

Entrez, asseyez-vous et laissez-vous transporter dans l'univers de **Miss Flo**. Entre les paillettes, les plumes et la musique, le «PETIT CABARET DE MISS FLO» vous propose une soirée de show le **Vendredi 27 novembre** à partir de **20h30** ! De l'animation même pendant les entractes !



Inscrivez-vous vite à ARTEMIS pour réserver vos places.  
Adhérent : 8€ - Non adhérent : 10€ - Jeunes (de 11 à 18 ans) : 5€  
-11 ans : gratuit

## LE SOU DES ECOLES : SOIRÉE BEAUJOLAIS ET VIDE GRENIER 'TOUT POUR L'ENFANT' : UN WEEK-END CHARGÉ EN PERSPECTIVE

**Vendredi 20 novembre 2015**, à partir de **19h** à la salle des fêtes, **soirée Beaujolais** par le Sou des Ecoles.

Au menu :

Un verre de bienvenue offert à l'apéritif (beaujolais ou autre), salade composée, saucisson chaud (ou saucisse Hallal) avec pommes de terre vapeur accompagnés de cervelle de canut, dessert surprise. Le tout pour 12€ par adulte et 5€ par enfant jusqu'à 11 ans, animation musicale incluse !

Venez déguster le beaujolais nouveau dans une ambiance chaleureuse et conviviale, réservez vos places avant le 13 novembre 2015 en remplissant les coupons distribués dans les classes ou les bulletins de réservation disponibles à la Mairie et au centre socio-culturel ARTEMIS.

**Dimanche 22 novembre 2015**, dès **8h** pour les exposants et 9h pour le public, le Sou des Ecoles investit la salle des fêtes pour son traditionnel **vide grenier autour de l'enfant**. Des jouets, des habits, des appareils de puériculture : vous trouverez sans doute ce qu'il vous faut entre 9h et 17h.

Pour exposer, il reste quelques places (7,50€ la table) : remplissez les coupons distribués dans les classes ou disponibles à l'accueil de la Mairie et du centre socio-culturel ARTEMIS.  
Contact mail : [sou\\_smb\\_videgrenier2015@yahoo.fr](mailto:sou_smb_videgrenier2015@yahoo.fr)

40 doublettes à la salle des fêtes. **Simone** et **Gérard** sont les gagnants, ils ont reçu chacun un canard. Toutes les doublettes ont été primées.

Pour les semaines à venir, le Club propose :  
**Vendredi 20 novembre** : repas beaujolais au Club  
**Dimanche 29 novembre** : vente annuelle à partir de 10h à la salle des fêtes.

## SAINT-MAURICE TENNIS EN PROGRES

Le Président **Patrick LUQUET** a su tenir en haleine la belle assistance présente ce jeudi 15 octobre à l'Assemblée Générale :

Son exposé s'appuyait sur une vidéo-projection :  
➔ des effectifs en progression de +6 % surtout chez les hommes,

➔ des finances qui progressent aussi, ce qui permet, avec l'aide de la Mairie (50/50), de financer différents travaux (réfection du terrain n°1 et éclairage des courts 1 et 2).

Le Président a souligné ensuite le grand investissement des bénévoles, pour les permanences, les animations et les travaux, une mention particulière à **Bruno MARTIN** qui a pris en charge l'éclairage des terrains extérieurs 1 et 2.

L'effet **Alexis PERDRIX** porte ses fruits, de nombreux joueurs et joueuses ont vu leur classement s'améliorer, surtout chez les jeunes garçons, bravo à tous.



Les projets sont nombreux : beaujolais nouveau, téléthon, repas de Noël et bon nombre de soirées en 2016.

Puis moment exceptionnel : le président a tenu à féliciter particulièrement **Vincent NOVELLI** qui est devenu **vice champion du monde 2015** en Angleterre à Nottingham dans la catégorie des malentendants. Dans la foulée, il a créé l'exploit en gagnant la **Coupe du Monde en double**, avec son coéquipier **Mickaël LAURENT**, contre une équipe Autrichienne. Tous deux ramènent au club 1 médaille d'or et 1 médaille d'argent. Un grand bravo à Vincent, qui est entraîné par **Alexis**, et à son coéquipier **Mickaël**.

Tous les malentendants désireux de pratiquer le tennis, peuvent contacter **Alexis** au club.

L'Assemblée Générale s'est terminée dans la convivialité, la marque du club, autour d'un mâchon.

## CYCLO-TOURISME DE LA DOMBES : CA A BIEN ROULE AU CT DOMBES

La saison des rallyes et brevets se termine.

7 membres sont allés pédaler en SARDAIGNE du **28 septembre au 9 octobre** : c'est la FFCT qui organisait le séjour. Le rendez-vous était donné aux 38 participants à Gènes pour prendre le bateau, naviguer de nuit et arriver à Porto Torres au nord ouest le 29 septembre au matin.

Dès 9h, le groupe était en selle, direction le sud ouest vers ALGHERO. Après avoir visité la grotte marine de Neptune, puis ORISTANO, ARITZO (le Chamonix de la Sardaigne), ce fut 2 jours de tempête et de froid.

Direction ensuite la côte-est vers Santa Maria Navarrese, Cala gonone, Olbia, Porto Cervo en longeant la luxueuse côte Esméralda, puis petite traversée pour faire étape sur l'archipel de la Maddalena et retour à Porto Torres après 900 km et environ 10 825 m de dénivelé.

Les participants furent satisfaits, paysages agréables, stations plaisantes et de l'avis de tous, les sardes sont accueillants, ce qui peut expliquer les 11 millions de touristes annuels.

Important : pensez à vous inscrire à la choucroute dansante des 40 ans du club qui aura lieu cette année le samedi 6 février 2016 à la salle des fêtes.



## CSSBF : CLUB DE SAVATE BOXE FRANÇAISE : LA CANNE DE COMBAT



La canne de combat est un sport de combat. Il oppose deux adversaires, dénommés « tireurs », dans un espace défini, « l'aire de combat », et dans un temps défini, « la reprise ». La confrontation se fait à l'aide d'une canne et d'un répertoire donné d'attaques.

La richesse de cette discipline vient de la capacité du tireur à manier cette arme redoutable à travers des prouesses physiques,

techniques et tactiques : enchaînements, esquives, feintes, sauts, touches et acrobaties. Ses techniques d'utilisation constituent un sport de combat et un art martial.

Nous sommes très fiers de nos cannistes et vous attendons nombreux pour découvrir cette discipline.

Salle Denise AVEDIGUIAN  
Forum des Sports - 17Bis, Chemin de Thil  
01700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST  
cssbf@free.fr  
Retrouvez-nous aussi en image sur : [http://www.dailymotion.com/video/x9p4cz\\_highlight-canne-de-combat-stick-fig\\_sport](http://www.dailymotion.com/video/x9p4cz_highlight-canne-de-combat-stick-fig_sport)

## LES JEUNES SAPEURS POMPIERS

Les Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Maurice de Beynost ont eu l'occasion de passer l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), représentant l'enseignement de base aux premiers secours en France. Et c'est sous le regard bienveillant de leur formateur et responsable de section, **Daniel ROSIQUE**, qu'ils ont pu envisager les thèmes suivant : la protection, l'alerte, l'inconscience, les hémorragies, l'étouffement, les malaises, le traumatisme des os ainsi que les plaies et les brûlures.

Vous aurez l'occasion de les féliciter les **dimanches 15 et 22 novembre** puisqu'à ces dates, les Sapeurs Pompiers de Saint-Maurice de Beynost passeront chez vous avec leurs jeunes, vous présenter leurs calendriers pour l'année 2016.

Félicitations à **Aurélien DUPONTEIL**, **Manuel LOURENCO**, **Marion MEDARD**, **Rémi MESNIER** pour la réussite à cette formation.

Et félicitations aux autres jeunes, qui ont également profité de cette formation pour recycler leur formation précédemment passée : **Raphaël CABOS**, **Clément DELAUZANNE**, **Charles WATTES**, **Mathéo FERRARIS** et **Yassine KERMOUCHE**.

## AGENDA

Merc. 4 nov. 12h00	La Roseraie Déjeuner intergénérationnel «Halloween» La Roseraie
Merc. 4 nov. 16h00	ARTÉMIS - Bibliothèque Contes « Comme à la maison » ARTÉMIS
Jeu. 5 nov. 17h00-19h00	ARTEMIS - Café rencontre Thème : «le cancer» ARTEMIS
Sam. 7 nov. 11h00	ARTÉMIS - Bibliothèque Contes « Comme à la maison » ARTÉMIS
Sam. 7 nov. 9h00-13h00	Le Foyer Saint-Maurice Collecte au profit de Notre Dame des Sans Abris Place Ch. de Gaulle
Sam. 7 nov. 19h00-22h15	LILLO Soirée 4 <sup>ème</sup> anniversaire Aquacycling Centre aquatique LILLO
Dim. 8 nov. 8h00-18h00	Twirling Bâton Vide grenier Salle des fêtes
Mer. 11 nov. 9h45	Municipalité Commemoration Monument aux morts - Montée de la Paroche
Sam. 14 nov. 20h00	ARTEMIS Spectacle «La nouvelle vie de Salomé» ARTEMIS
Sam. 14 nov. 20h00	CLARA Fête des châtaignes Salle des fêtes

Dim. 15 nov. Journée	ARTÉMIS Randonnée en famille à Thil Départ Place Ch. de Gaulle
Dim. 15 nov. 12h00	La Roseraie Déjeuner à thème «Choucroute» La Roseraie
Merc. 18 nov. 16h00	ARTÉMIS - Bibliothèque Contes «Noir et blanc» ARTÉMIS
Ven. 20 nov. 12h00	Club amitié loisirs Déjeuner beaujolais Club amitié loisirs
Ven. 20 nov. Soirée	Saint-Maurice Tennis Soirée beaujolais Club house Forum des sports
Ven. 20 nov. Soirée	Sou des écoles Soirée beaujolais Salle des fêtes
Sam. 21 nov.	Anciens RPT-TPE Assemblée générale ARTEMIS
Sam. 21 nov. 11h00	ARTÉMIS - Bibliothèque Contes «Noir et blanc» ARTÉMIS
Dim. 22 nov. Journée	Sou des écoles Vide grenier «tout pour l'enfant» Salle des fêtes
Ven. 27 nov. 20h30	ARTEMIS Spectacle «Le petit cabaret de Miss Flo ARTEMIS
Dim. 29 nov. 10h00-17h00	Club Amitié Loisirs Expo-vente Salle des fêtes

## ÉTAT - CIVIL

## Naissances

26/09/15	Neïla AYAD
08/10/15	Aaron BISLIMI
08/10/15	Lana FLOR

## Mariages

03/10/15	Assia BAIZIDI & Mouhcine MABCHOUR
----------	--------------------------------------

## Décès

22/09/15	Lucienne VRIGNAUD vve LAROCHE
22/09/15	Ahmed DJAHDOU
06/10/15	Louise PARRA ép. THOMAS
11/10/15	Jeanne MICHEL ép. REVELLIN-FALCOZ
14/10/15	Katchadour SARKISSIAN

## PERMANENCES

Permanences des adjoints de Saint-Maurice  
Secrétariat de Saint-Maurice  
Sur rendez-vous

07/11	Lydie PONS Solidarité
14/11	Claude CHARTON Sports, Associations, Culture
21/11	Daniel MONCHANIN Enfance-Affaires scolaires
28/03	Robert RESTA Cadre de vie

Permanences de Lydie PONS,  
adjointe à la Solidarité  
Mairie de Saint-Maurice  
sur rendez-vous  
Le mardi 17/11 et 8/12  
de 14h00 à 15h30

## VOS JOURS DE COLLECTE CHANGENT

POUR LE RAMASSAGE DES DÉCHETS  
à partir du lundi 2 novembre 2015

ST-MAURICE DE BEYNOST



Votre bac  
d'ordures  
ménagères  
sera collecté chaque  
**LUNDI**



Votre bac de tri sélectif  
sera collecté chaque  
**MARDI** des  
Sélections pures

Des circuits de collecte « simples » Des coûts maîtrisés pour la collectivité !



## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

**Vous êtes nouvellement arrivé sur Saint-Maurice-de-Beynost :** n'oubliez pas de demander votre inscription avant le 31 décembre 2015 en vous présentant à la Mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

**Vous êtes inscrit à Saint Maurice-de-Beynost, mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune, depuis votre inscription :** pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections afin d'éviter tout risque de radiation.

**Vous étiez inscrit sur une liste consulaire et vous êtes revenu à Saint-Maurice-de-Beynost :** n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste consulaire.

## HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi	Mardi	Jeudi
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	14h - 18h	14h - 19h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, G. BARGEL, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe du club de savate boxe française, D. ROSIQUE, les agents des services de la commune.

©Mise en page : G. MILLET ©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland ©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr ©Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr



INFORMATIONS  
DÉCHÈTERIE  
CCMP

Adresse de la déchèterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars

Du lundi au vendredi :

8h-11h45 et 14h00-16h45.

Samedi :

8h00-16h45 sans interruption.